



**HAL**  
open science

## Vie et mort d'un concours. Le prix d'éloquence à l'Académie française (XIXe-XXe siècle)

Stéphane Zékian

► **To cite this version:**

Stéphane Zékian. Vie et mort d'un concours. Le prix d'éloquence à l'Académie française (XIXe-XXe siècle). Recherches et travaux (Grenoble), 2021, 99, 10.4000/recherchestravaux.4082. hal-03539809

**HAL Id: hal-03539809**

**<https://uca.hal.science/hal-03539809v1>**

Submitted on 22 Jan 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



## **Vie et mort d'un concours. Le prix d'éloquence à l'Académie française (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle)**

*Life and Death of a Competition. The French Academy Eloquence Contest (19<sup>th</sup>-20<sup>th</sup> Century)*

**Stéphane Zékian**

---



### **Édition électronique**

URL : <https://journals.openedition.org/recherchestravaux/4082>

DOI : [10.4000/recherchestravaux.4082](https://doi.org/10.4000/recherchestravaux.4082)

ISSN : 1969-6434

### **Éditeur**

UGA Éditions/Université Grenoble Alpes

### **Édition imprimée**

ISBN : 978-2-37747-326-7

ISSN : 0151-1874

### **Référence électronique**

Stéphane Zékian, « Vie et mort d'un concours. Le prix d'éloquence à l'Académie française (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle) », *Recherches & Travaux* [En ligne], 99 | 2021, mis en ligne le 08 décembre 2021, consulté le 11 décembre 2021. URL : <http://journals.openedition.org/recherchestravaux/4082> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/recherchestravaux.4082>

---

Ce document a été généré automatiquement le 11 décembre 2021.

© Recherches & Travaux

---

# Vie et mort d'un concours. Le prix d'éloquence à l'Académie française (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle)

*Life and Death of a Competition. The French Academy Eloquence Contest (19<sup>th</sup>-20<sup>th</sup> Century)*

**Stéphane Zékian**

---

- 1 Je souhaite proposer ici un survol historique du prix d'éloquence de l'Académie française. Au XIX<sup>e</sup> siècle, de nombreux académiciens étaient issus des milieux de l'enseignement mais on ne saurait dire que l'Académie et les institutions relevant de l'Instruction publique défendaient alors une conception commune de ce qu'était (ou devait être) l'éloquence. C'est précisément aux effets de cette divergence que s'attacheront les pages qui suivent.
- 2 Je commencerai par quelques rappels élémentaires sur la nature du concours. Sans remonter à ses origines, retenons que, dans sa forme moderne, le prix d'éloquence académique date du milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle. À la faveur d'une réforme portée par Duclos puis confirmée par d'Alembert, il prit alors la forme, bientôt canonique, d'un éloge des grands hommes. À chaque session, les concurrents devaient désormais composer un éloge sur un programme imposé par l'Académie. La laïcisation d'un concours jusqu'alors cantonné à des sujets de morale religieuse ou de célébration monarchiste sanctionnait la mise du genre épideictique au service de la cause philosophique. Cette réforme drastique d'un rituel longtemps routinier était riche d'enjeux idéologiques dont les travaux de Jean-Claude Bonnet ont bien montré l'importance<sup>1</sup>.
- 3 À partir du XIX<sup>e</sup> siècle, les grands hommes inscrits au programme sont, de manière écrasante, des écrivains de langue française. Et ce sont effectivement des hommes, à trois exceptions près à l'échelle de tout le XIX<sup>e</sup> siècle (Sévigné, Staël, Sand). Sous cette forme d'un éloge des grands écrivains français, le concours parvient à s'inscrire dans la durée. Il faudra attendre le contexte exceptionnel de 1940 pour voir l'Académie mettre un terme définitif à l'histoire du concours. Jusqu'à cette date assez tardive, elle avait

maintenu contre vents et marées une tradition destinée à l'encouragement des vocations. Avec sa périodicité bisannuelle, le prix d'éloquence devait en effet sauver de l'anonymat les jeunes talents oratoires dont la carrière pouvait tirer un évident bénéfice de cette soudaine quoique éphémère mise à l'honneur. Au tableau d'honneur, on remarque de fait, outre les lauréats d'un jour vite rendus à l'oubli, des noms promis à une certaine notoriété, voire à la célébrité. Mentionnons seulement Abel-François Villemain, Philarette Chasles, Albert Thibaudet ou encore Paul Hazard.

- 4 Jusqu'à la Grande Guerre, le prix d'éloquence académique a bénéficié d'un réel écho médiatique. De toute évidence, la tenue du concours fournissait à la presse un véritable marronnier. Chaque nouvelle session faisait ainsi l'objet de commentaires plus ou moins bienveillants sur la pertinence du sujet, sur la qualité du discours primé, etc. Pour autant, et malgré cet intérêt médiatique non démenti, l'histoire du concours est loin d'être apaisée. Elle est même ponctuée de désaccords, de contestations, mais surtout de malentendus jamais vraiment dissipés entre le public et les organisateurs du concours. C'est que, malgré son ancrage dans la tradition du genre épideictique, le type d'éloquence qu'entend promouvoir l'Académie apparaît de moins en moins clair avec le temps. Dans l'entre-deux-guerres, le secrétaire perpétuel aura même cette remarque étonnante : « Ce prix porte un titre, qui, je le reconnais, est assez bien fait pour égarer les concurrents. Nous ne leur interdisons pas d'être éloquents, mais nous le leur demandons encore moins<sup>2</sup>. »
- 5 Qu'en est-il donc de l'éloquence du prix d'éloquence ? En rappelant la teneur des débats autour de ce concours, je tenterai de comprendre le processus ayant conduit à sa disparition formelle à la fin de la III<sup>e</sup> République. Si le prix d'éloquence de l'Académie française a rapidement souffert d'une forme aiguë d'anachronisme, on verra que c'est le déphasage du concours par rapport aux enseignants et aux universitaires qui semble avoir précipité sa démonétisation, entraînant même ce qui s'apparente à une curieuse mais instructive révolte des lauréats.

## Un concours anachronique

- 6 La conception de l'éloquence mise à l'honneur par le concours est en porte-à-faux avec les tendances qui s'imposent au fil du XIX<sup>e</sup> siècle. Dans la presse du temps, on brocarde le caractère artificiel et scolaire de l'exercice imposé aux candidats. Ces derniers doivent composer avec ce qu'ils supposent être, à tort ou à raison, les attentes (et les préjugés) du jury. Dans leur prose, la part du calcul est donc prépondérante, ce qui explique le caractère souvent très neutre, à force de retenue, des manuscrits envoyés à l'Académie. C'est ce qu'exprime à sa manière Victor Hennequin à la fin de la monarchie de Juillet :

L'ouvrage ne doit pas être trop philosophique dans le fond, ni trop romantique dans la forme ; il faut qu'il évite soigneusement toute teinture de socialisme ; en un mot, pour celui qui veut cueillir des palmes académiques, tous les genres sont mauvais hors le genre ennuyeux<sup>3</sup>.

- 7 Hennequin est un phalanstérien, proche de Victor Considérant. Mais la défiance envers le prix d'éloquence n'est en aucun cas l'apanage d'une tendance politique plutôt qu'une autre. Le principal travers de cette éloquence tiendrait, selon ses détracteurs de tous bords, à la formule même du concours. Celle-ci condamne en effet l'éloquence à tomber à date fixe : c'est une éloquence de commande qui exclut par principe toute inspiration

authentique. Le candidat est tenu d'être d'éloquent sur un sujet qu'il n'a pas choisi, à un moment qu'il n'a pas choisi non plus. L'absence de spontanéité figure en bonne place dans les nombreux réquisitoires publiés contre l'idée même d'un concours d'éloquence. Au nom d'un idéal qu'on peut qualifier de « romantique », un consensus négatif semble émerger, qui rassemble très au-delà de la mouvance littéraire dite « romantique ». Dans la *Revue des Deux Mondes*, en 1843, Eugène Lerminier définit l'éloquence académique comme une « éloquence de luxe qui ne jaillit ni de la nécessité, ni de la passion<sup>4</sup> ». Au même moment, *La Revue indépendante* ne dit pas foncièrement autre chose : « [...] le génie vit d'indépendance et de caprices, et ne se courbe point facilement sous le niveau qu'on lui impose. [...] Le programme sera toujours l'écueil du talent<sup>5</sup>. » En prétendant décerner son prix à intervalle régulier, l'Académie ne ferait donc que galvauder le mot même d'éloquence. Elle en dégrade la pratique au rang d'une technique reproductible à la demande. En ce sens, elle honore moins des hommes éloquents qu'elle n'encourage les faiseurs et autres opportunistes. Ainsi, la *Revue de Paris*, dès 1836, juge ce concours « le plus ridicule<sup>6</sup> » de tous, parce qu'il dévalue, en les banalisant, un talent, un don, qui sont, en réalité, rarissimes. Le style oratoire que les académiciens persistent à récompenser ne résulterait que du placage mécanique de préceptes tirés des manuels de rhétorique. Louis Veillot, par exemple, tourne en dérision les recettes prévisibles mises en œuvre par certains candidats. En 1846, il s'étonne surtout que de pareilles tartines puissent encore séduire le jury.

Des esprits vraiment académiques peuvent résister à l'hyperbole, mais à l'antithèse, jamais. Une antithèse bien faite, bien graissée d'adjectifs, bien reluisante aux deux bouts et qui fait bien la bascule, avec un beau mouvement bien égal comme celui du balancier ou de l'alexandrin, voilà qui les fera toujours pâmer d'aise. Que si la chose prend parfois son élan et s'en va d'un vol lourd planer un peu à une hauteur raisonnable, à celle du cadran de l'Institut, par exemple, rien n'y manque. On arrête là l'ouvrier : *Dignus es !* ne va pas plus loin, tu te pourrais perdre, ou du moins nous ne te verrions plus ; et on le couronne en lui disant que son style a du mouvement, du nombre, de la chaleur, de la majesté, qu'enfin il est éloquent<sup>7</sup>.

- 8 Un de ses confrères fustige l'art dévoyé de l'amplification et la « phraséologie décolorée » qui dénaturent l'éloquence du concours<sup>8</sup>. *La Revue indépendante* résume les choses à sa façon : ce que réclame l'Académie, ce sont « de bonnes grosses phrases, bien farcies, bien dodues<sup>9</sup>. »
- 9 En pointant le caractère prévisible de cette pseudo-éloquence, les commentateurs dénoncent à l'envi l'impossibilité de toute improvisation dans un cadre aussi rigide. Si l'improvisation n'est effectivement pas envisageable, c'est parce que l'éloquence du concours est avant tout textuelle. Il s'agit d'une éloquence écrite et non orale. En effet, la procédure ne prévoyait, à aucune étape de son déroulement, la possibilité, pour le candidat, de *prendre la parole*. Les manuscrits soumis étaient d'abord examinés en comité restreint. En bout de chaîne, seul le discours du lauréat bénéficiait d'une lecture publique, non sans plusieurs restrictions : d'une part, il n'était le plus souvent lu que par extraits, ce qui empêchait l'assistance d'apprécier sa composition ; d'autre part, la lecture publique était assurée, non par l'heureux élu en personne, mais par un académicien. Tout au long du siècle, les lauréats demandent régulièrement à lire eux-mêmes leur discours mais tous, à d'infimes exceptions près, se voient opposer une fin de non-recevoir. C'est le cas, par exemple, du professeur de rhétorique Charles Gidel, lauréat en 1868, dont la demande en ce sens demeure lettre morte<sup>10</sup>.

- 10 En résumé, le prix d'éloquence distingue des concurrents qui demeurent, du début à la fin, muets. Bien que de nombreux professeurs et de futurs hommes politiques prennent part au concours, l'*action* ne compte pas au nombre des critères évalués. Elle est même entièrement absente du processus. Plus que « l'art, le talent de bien dire, d'émouvoir, de persuader » (selon la définition du *Dictionnaire* de l'Académie), c'est avant tout le talent de bien écrire qui se voit ici récompensé. Cette valorisation exclusive de la trace écrite pérennise, en plein XIX<sup>e</sup> siècle, une conception de l'éloquence qui avait prévalu sous l'Ancien Régime, à une époque où elle englobait à la fois l'art de la parole et celui de l'écrit. En somme, le concours repose sur une conception large de l'éloquence qui, par opposition à la poésie, caractérise toutes sortes de productions en prose.
- 11 Cette conception n'est pas anachronique au début du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>11</sup>. Elle ne tarde cependant pas à le devenir, contribuant par là-même au discrédit dont le concours va rapidement pâtir. Car le XIX<sup>e</sup> siècle redécouvre la puissance de tout ce qui, dans le cadre du concours, reste hors champ : il valorise l'oralité ; surtout, il confère une haute valeur à l'improvisation, à tel point que celle-ci devient à elle seule, comme l'écrit Anne Vibert, « l'idéal de l'éloquence et presque une mystique<sup>12</sup> ». Organisé par une institution d'État, le concours se veut en principe une vitrine officielle de l'éloquence française. En réalité, il est en complet décalage avec les pratiques du jour et les échelles de valeurs qui les sous-tendent.

## L'école continuée par d'autres moyens ?

- 12 Il faut dire ici un mot d'Abel-François Villemain. Au fil du siècle, l'inamovible secrétaire perpétuel aura en effet joué tous les rôles possibles dans l'histoire du prix d'éloquence. Or ses attitudes successives à l'égard de cette tradition résument presque à elles seules le rendez-vous manqué du concours avec les mœurs littéraires du XIX<sup>e</sup> siècle.
- 13 Villemain fut d'abord, sous l'Empire, un jeune candidat multiprimé (notamment pour ses éloges de Montesquieu et Montaigne), une sorte de bête à concours bien faite pour éveiller plus tard, chez Barbey, le mépris des élèves trop dociles<sup>13</sup>. Devenu professeur d'éloquence sous la Restauration, attirant à ses cours une foule électrisée par la dimension politiquement subversive de son enseignement<sup>14</sup>, Villemain endosse un deuxième rôle, celui d'un historien de l'éloquence académique. Monté en chaire, il se montre cette fois critique envers la tradition épideictique. Dans le genre de l'éloge, il affirme ne voir qu'« une littérature froide, morte d'avance » et qui, comme la sophistique, se déploie « sans objet avoué, sans passion véritable<sup>15</sup> ». Comment se prendre à la « pompe factice » de cette « éloquence indécise et mêlée, sans caractère personnel et sans effet durable » ? Et Villemain, nous sommes en 1828, va jusqu'à prendre ses distances avec le concours qui lui avait pourtant si bien réussi. Dans sa quarante-et-unième leçon, il s'intéresse de près à Antoine-Léonard Thomas, cette autre bête à concours qui avait remporté une impressionnante série de prix d'éloquence au cours des années 1760. S'arrêtant à son *Éloge de Descartes* (1766), Villemain prend l'auditoire à témoin pour rabaisser « cette éloquence fastueuse, mais inactive, éloquence de combinaison et de cabinet, qui n'est pas faite pour émouvoir les hommes assemblés<sup>16</sup> ». L'éloquence promue dans l'Académie de l'Ancien Régime ne parle plus aux hommes des temps nouveaux.

- 14 À peine six ans plus tard, Villemain se voit nommé secrétaire perpétuel de l'Académie. L'ancien lauréat devenu historien-critique se voit propulsé grand ordonnateur des concours académiques. Au vu des leçons professées en 1828, on s'attendrait à une prompte réforme du concours dont Villemain tenait désormais les rênes. L'histoire, pourtant, prend une tout autre tournure. C'est qu'en Villemain, l'universitaire et l'académicien ne communiquent pas autant qu'on pourrait le penser. Les leçons du premier ne guident pas l'action du second<sup>17</sup>. Bien qu'il occupe ses fonctions jusqu'à sa mort survenue en 1870, Villemain n'infléchit pas de manière significative la nature du concours d'éloquence. Cette disjonction vaut d'être soulignée parce qu'elle emblématise les dissonances entre la politique académique et le monde de l'Instruction publique. La première demeure imperméable aux évolutions du second, malgré l'existence de passerelles dont témoigne la présence sous la Coupole d'éminents professeurs.
- 15 En 1828, tandis que le professeur Villemain dépréciait en Sorbonne la tradition dont Thomas avait été le champion, une réforme prochaine du concours semblait à l'ordre du jour. Cette année-là, François Raynouard, alors secrétaire perpétuel, expliquait lui aussi, et en public, que l'éloge avait décidément fait son temps, que l'époque en somme réclamait une autre sorte d'émulation dans les concours. En clair, le temps était venu de remplacer le genre épideictique par de « pures questions de critique historique, littéraire ou philosophique<sup>18</sup> ». Renvoyé aux temps anciens tant en Sorbonne qu'au sein même de l'Académie, l'éloge comme forme reine du concours d'éloquence paraissait donc condamné à court terme.
- 16 Or, un demi-siècle plus tard, rien ou presque n'a changé. La continuité de l'institution pesant plus lourd que le renouvellement des hommes qui la composent, l'Académie demande encore et toujours des éloges. Certes, elle souligne à la moindre occasion que l'esprit du concours n'est plus celui qui prévalait sous l'Ancien Régime. À propos d'un sujet sur Sully, déjà proposé en 1763 et remis au programme dans le contexte de la guerre franco-prussienne, le secrétaire perpétuel Henri Patin justifie cette reprise par le renouvellement des pratiques. Redonné presque à l'identique à plus d'un siècle d'écart, ce sujet témoignerait de la capacité de l'institution à prendre acte des mutations affectant la culture oratoire :
- Un changement notable s'est produit dans ces discours consacrés à la louange des grands hommes, que nous regardons encore aujourd'hui comme un utile exercice oratoire, un heureux essai du talent d'écrire. La louange ne s'y montre plus seule, comme autrefois ; non seulement elle admet les restrictions, les réserves, mais le blâme même, s'il y a lieu, a sa place auprès d'elle : et puis elle a quelque chose de moins général, de moins abstrait, si on peut le dire, elle est plus individuelle, marquée de traits plus librement empruntés aux réalités changeantes des hommes, des lieux et des temps<sup>19</sup>.
- 17 Entre les éloges de jadis et ceux du jour, le rapport ne serait donc que d'homonymie. Parce qu'elle a su, d'après son porte-parole, marcher avec son temps, l'Académie inscrit désormais une exigence supérieure de vérité historique à l'horizon du concours. Et il est vrai que, par son profil d'érudit versé dans l'histoire du Moyen Âge et de la Renaissance, le lauréat de 1871 pouvait sembler corroborer les affirmations du perpétuel<sup>20</sup>.
- 18 Ces fières proclamations n'empêchent cependant pas l'image du concours de continuer à s'écorner. Sa réputation, que rien ne paraît en mesure de redresser, souffre à l'évidence du discrédit attaché au mot même d'*éloge*, dont la connotation renvoie à une

tradition révolue mais que l'Académie s'obstine à maintenir au fronton du concours. Par sa résistance au changement de formule, l'institution déçoit durablement les attentes que les premières décennies du siècle avaient légitimement fait naître. Vecteur d'une profonde mutation culturelle à l'époque des Lumières conquérantes<sup>21</sup>, le concours passe désormais pour un rituel d'arrière-garde. Hors sol, il se déroule comme en vase clos et l'on ne rappelle son existence que pour s'étonner (ou s'indigner) d'une longévité si artificielle. Son apparente inertie expose de fait le quai Conti au feu des critiques et des quolibets. L'exaspération gagne même les commentateurs *a priori* les mieux disposés. En 1874, par exemple, le choix d'un *Éloge de Bourdaloue* comme sujet du concours en décourage plus d'un :

On a déjà tant fait de discours et latins et français au collège ! À quoi bon induire les jeunes gens en frais de rhétorique nouvelle ? [...] Pourquoi ne pas demander plutôt une étude ou critique, ou historique, ou philologique sur Bourdaloue, puisque Bourdaloue y a ? Mais non ; c'est un morceau oratoire que l'on exige<sup>22</sup>.

- 19 La mention des années de collège n'est pas anodine. Aux yeux de ses détracteurs, le concours d'éloquence passe en effet pour un enfantillage. Le caractère supposément puéril des candidats est d'ailleurs fréquemment épinglé : rechercher l'adoubement du jury académique, ce serait faire la preuve que l'on n'est jamais sorti de l'école, que l'on est resté, à l'âge adulte, un collégien friand de bons points. Épreuve régressive, le concours d'éloquence, loin d'être un révélateur de talents, se résumerait à une joute d'élèves attardés. Lors du concours sur Voltaire en 1844, la chose avait paru d'autant plus criante que le lauréat Charles-Jean Harel était un ancien condisciple de Villemain. Tous deux avaient fréquenté la classe du professeur Goffaux, auteur notamment de *Conseils pour faire une version*. La presse réagit à cette congratulation d'anciens camarades, l'un discernant à l'autre les lauriers obtenus grâce à des procédés appris sur les mêmes bancs quarante ans plus tôt : « *Les Conseils pour faire une version* sont devenus conseils pour faire un discours académique. Les mânes de M. Goffaux en ont tressailli de joie. À l'ombre de M. Goffaux ses élèves reconnaissants<sup>23</sup> ! » Mais ces conseils sont-ils de nature à forger un style ? À rester élève toute sa vie, n'en vient-on pas à régresser ? Harel, du haut de ses... cinquante-quatre ans, a rendu ce que d'aucuns estiment être une copie de « petit débutant<sup>24</sup> » :

À l'école ! à l'école ! est-il possible que l'Académie ait couronné un pareil style ! est-il possible qu'elle n'en rougisse pas ! l'auteur a bien fait de ne viser qu'au prix d'éloquence ; sa modestie a été récompensée. S'il eût aspiré, par exemple, à devenir instituteur primaire dans un village, très-certainement le jury d'examen lui eût refusé le brevet de capacité<sup>25</sup>.

- 20 Ancienne, puisqu'on en trouve trace dès le XVIII<sup>e</sup> siècle, cette défiance ne s'éteindra jamais entièrement. À cet égard, les attaques déjà citées de Barbey contre Villemain donnent le ton d'une opposition plus générale, irréductible à un seul drapeau doctrinal ou politique. De son côté, Vallès ne dira d'ailleurs pas autre chose : on ne cultive dans ces jeux que « des habitudes d'écoliers ou de courtisans<sup>26</sup> ». De l'avis commun, le laurier académique distingue moins une énergie oratoire qu'il ne récompense une habile conformité.
- 21 La coloration scolaire du concours ne s'entend pourtant pas seulement en mauvaise part. D'un point de vue simplement statistique, le fait est qu'une part essentielle des concurrents se recrute dans le vivier de l'Instruction publique, en particulier chez les professeurs d'histoire et de rhétorique. La proportion des professeurs est encore plus élevée si l'on considère, non plus la liste des candidats, mais celle des lauréats. C'est



particulièrement vrai dans le dernier tiers du siècle. Entre 1864 et 1900, pas de moins de 19 professeurs voient leur candidature couronnée de succès (et davantage encore si l'on inclut les professeurs de droit). Sur la même période, toutes les autres professions réunies comptent moins d'une dizaine de lauréats. Cette domination est parfois considérée comme une confiscation du concours. Relevant l'attribution des premiers prix à deux professeurs, Sarcey stigmatise le dévoiement d'une récompense qui, selon lui, tourne le dos à sa vocation première : « S'il y en avait eu un troisième [prix], un quatrième, un cinquième, ils auraient tous été donnés à des professeurs. C'est un supplément de traitement que leur alloue l'Académie. Mais le prix d'éloquence avait été fondé pour donner à de jeunes talents l'occasion de s'y révéler<sup>27</sup>. » Il est vrai que la domination des professionnels de l'Instruction n'était pas sans soulever de nouvelles questions. En primant une nouvelle génération d'enseignants, l'Académie donnait assurément des gages d'ouverture aux nouvelles méthodes en vigueur en histoire littéraire. Ce faisant, elle accréditait la thèse d'une modernisation de son concours le plus ancien, dans la mesure où les professeurs du temps, à la différence de leurs aînés, mettaient volontiers l'accent sur ces « réalités changeantes des hommes, des lieux et des temps » auxquelles l'institution, par la voix de Patin, se disait sensible. L'ouverture à une approche résolument historique des sujets littéraires mis au programme exposait cependant l'Académie à un risque de débordement. Rattrapé par l'actualité des réformes, le concours va en effet subir de plein fouet la mutation des pratiques pédagogiques et universitaires caractérisant les ultimes décennies du siècle. On sait qu'à tous les étages de l'Instruction publique, « la rénovation s'est faite aux dépens de la rhétorique<sup>28</sup> ». De la rivalité « à tous les niveaux » qui oppose alors, comme l'a montré A. Compagnon, les historiens aux rhéteurs, un rituel comme le concours d'éloquence pouvait difficilement sortir indemne<sup>29</sup>.

## La révolte des lauréats

- 22 L'Académie était accoutumée aux attaques et aux sarcasmes. Dans une certaine mesure, elle donne même l'impression de s'en être parfois nourrie. Elle se révélait en revanche plus embarrassée quand la contestation montait des rangs de sa propre clientèle. Or c'est bien ce qui finit par se produire avec ce qu'on nommera ici la révolte des lauréats.
- 23 Recevant de nombreux manuscrits à la fois d'universitaires et de professeurs agrégés exerçant en lycée (dont certains étaient, en outre, docteurs ès lettres), l'Académie se voyait contrainte de juger et classer des travaux assez peu soucieux des contraintes formelles imposées par son règlement. Au fil des années, la pratique des candidats les mieux armés prend toujours plus à revers l'horizon d'attente des commissions académiques. Dès le début de la III<sup>e</sup> République, un rapport de force tendu ne tarde pas à opposer ceux qui distribuent les lauriers à ceux qui les convoitent. Chez ces derniers, la docilité fait place à une réticence qui ne se cache plus. L'enjeu de cette crispation est la conception de l'éloquence appliquée à l'histoire littéraire. Face à la vénérable institution dont ils ne renoncent pas à briguer les suffrages, les concurrents s'enhardissent au point de vouloir fixer eux-mêmes les nouvelles règles du jeu. L'Académie voit ainsi son autorité battue en brèche sur son propre terrain.
- 24 En 1878, un certain Marius Topin, neveu de l'historien François Mignet et lui-même historien, porte une première estocade. Attaque d'autant moins insignifiante que l'auteur avait remporté le prix d'éloquence quinze ans plus tôt. Avec son crédit

d'ancien lauréat, il réclame, dans la toujours influente *Revue des Deux Mondes*, une refonte structurelle du concours voué, en l'état, à promouvoir « des morceaux de circonstance qui n'ont pas plus de signification que les cantates officielles [...], des compositions de rhétorique à la pompe factice<sup>30</sup>. » Selon lui, l'épreuve mérite mieux qu'une « éloquence de rhéteur, empruntée, théâtrale, qui enfle les choses, grandit outre mesure les héros, qui, ne jaillissant ni de la nécessité ni de la passion, ne saurait être sincère, et dont l'abus a généralisé la mauvaise acception de ces mots : éloquence académique [...]. » Contre l'enlisement dans une routine dont nul ne tire profit, le temps lui paraît venu d'une réforme qui, seule, donnerait sens et vitalité aux encouragements dispensés par l'Académie. Contrairement à d'autres, plus radicaux dans leur remise en question, Topin n'attaque pas le principe même d'un concours d'éloquence. À ses yeux, seule la formule en vigueur, ancienne et sclérosée, porte préjudice à une idée en elle-même féconde. Afin que son concours le plus ancien redevienne ce lieu d'émulation qu'il n'aurait jamais dû cesser d'être, l'Académie doit se résoudre à en modifier le règlement. Laisser libre le choix du sujet et substituer l'étude des auteurs à leur éloge, telles seraient les pistes à suivre pour redorer le blason d'un prix discrédité. Plus généralement, il s'agit de « faire entrer les concours dans une voie nouvelle où l'on gagnerait en vérité, en vigueur et en influence efficace ce qu'on perdrait du côté des traditions et de la convention<sup>31</sup> ». Outre le profil de l'auteur (officier de la Légion d'honneur, Topin est par ailleurs inspecteur des bibliothèques populaires et bientôt des bibliothèques scolaires), le lieu de cet appel n'est pas indifférent, la *Revue des Deux Mondes* ayant alors depuis longtemps tissé des liens privilégiés avec l'Institut. Formulée par un ancien vainqueur dans un périodique peu suspect d'anti-académisme, la réflexion de Topin est tout sauf une attaque venue des marges du champ littéraire.

- 25 Malgré (ou en raison de) sa modération de forme et de ton, l'avertissement reste sans effet à court terme. L'Académie n'en a pourtant pas fini avec les réclamations publiques. À l'invitation diplomate va bientôt succéder une charge autrement plus frontale. La tension atteint en effet son point culminant en 1882, quand un autre candidat, que le jury vient de gratifier d'une « mention honorable », publie, cette fois dans *La Revue bleue*, un long et très incisif article contre le concours qui vient pourtant de le distinguer. Ce lauréat récalcitrant de trente-quatre ans, ancien normalien, reçu à l'agrégation de lettres en 1873, est alors professeur de rhétorique au lycée de Brest. Félix Hémon est un républicain de la veille. Au concours de 1882 dont le programme était un « Éloge de Rotrou », le jury l'a distingué publiquement tout en lui refusant le premier prix qui, cette année-là, n'est pas décerné. Dans son rapport officiel, le secrétaire perpétuel motive clairement ce choix : Hémon a rédigé une biographie savante de Rotrou. Livre érudit, assurément plein d'intérêt mais trop éloigné, dans la forme et dans l'esprit, de l'éloge attendu.
- 26 La réplique ne se fait pas attendre. L'article de Hémon a d'autant plus de retentissement que l'auteur n'est pas un inconnu. Quatre ans auparavant, l'Académie avait couronné, cette fois sans réserve, son *Éloge de Buffon*. Fort de cette récente victoire, l'ancien lauréat refuse de jouer le jeu plus avant. Le titre de son article est plurivoque. Parler des « transformations du prix d'éloquence », c'est bien sûr retracer les transformations déjà subies, c'est aussi et surtout préconiser une série de réformes dans un article non seulement rétrospectif mais vigoureusement programmatique. En cause, une nouvelle fois, la substitution officielle de l'étude fouillée au sempiternel éloge : pourquoi l'Académie « condamnerait-elle ses candidats à l'éloge à

perpétuité<sup>32</sup> ? » Hémon réclame une mise à jour qui enregistre, dans le règlement officiel, l'évolution générale des pratiques. « L'inévitable critique, fait-il valoir, a pénétré au cœur même de la place. Il est trop tard pour l'en chasser. » Péremptoire, l'affirmation n'est pas sans fondement. Elle est même en grande partie confirmée par la physionomie du palmarès depuis les années 1850. De nombreux lauréats étaient en effet devenus des historiens patentés de la littérature. Plusieurs avaient même saisi l'opportunité du concours pour amorcer de véritables travaux d'érudition.

- 27 Avec l'éclatement de ces polémiques, auxquelles la presse parisienne n'hésite pas à faire écho, l'Académie paie ses trop longues tergiversations. Sans attendre ces appels énergiques à se réformer, ne venait-elle d'ailleurs pas de reconnaître elle-même son impuissance et l'impasse dans laquelle elle tendait à s'enfermer ? En 1876, le prix d'éloquence avait été décerné, non à un discours sur Rabelais (comme le prévoyait le sujet), mais à un véritable ouvrage de trois cents pages savantes et non avares en notes de bas de page, par l'universitaire Émile Gebhart, ancien membre de l'École française d'Athènes et spécialiste reconnu de la Renaissance italienne. À cette occasion, beaucoup avaient raillé la conversion inopinée du prix d'éloquence en un prix de thèse<sup>33</sup>... Quand il publie son projet de réforme, Hémon n'est donc pas à court d'arguments. Il formule plus spécialement trois exigences : l'abandon du sujet unique et imposé (les candidats doivent pouvoir traiter la matière de leur choix sous forme d'étude critique) ; l'absence de toute limitation en termes de volume (il s'insurge contre la limite de trente pages que l'Académie vient d'instaurer) ; il réclame enfin « que la plus grande liberté d'opinions littéraires, politiques, philosophiques, religieuses, soit laissée au candidat ». Comme la suite de l'histoire devait le montrer, c'était beaucoup demander — et trop tard.
- 28 La réaction de l'institution fut d'autant moins à la hauteur des attentes qu'elle ne constituait pas, à proprement parler, une réponse. Loin de saisir l'occasion d'une actualisation trop longtemps différée, l'Académie choisit de durcir les termes du débat. Dans son rapport sur les concours de 1882, Camille Doucet répond aux revendications des anciens lauréats en réduisant le champ des possibles à une alternative exclusive :
- La critique étant aujourd'hui plus à la mode que l'éloquence, ils souhaiteraient qu'on sacrifiât l'éloquence à la critique. [...] L'éloquence est abandonnée, dit-on ; raison de plus peut-être pour qu'ici un dernier asile lui reste ouvert dans son malheur<sup>34</sup>.
- 29 Les lauréats avaient plaidé pour une forme d'histoire éloquente, non pour le rejet en bloc de toute éloquence académique. Il leur importait de remplacer une « mauvaise acception » de l'éloquence académique par une conception plus dynamique permettant l'avènement d'une histoire littéraire à la fois savante et incarnée. Il ne s'agissait pas, loin s'en faut, de « sacrifier » l'éloquence. Hémon n'avait d'ailleurs pas choisi au hasard les mots résumant à ses yeux « la règle suprême » à laquelle tout candidat devrait se plier dans le cadre d'un prix d'éloquence enfin transformé : « bien penser, bien composer, bien écrire<sup>35</sup> ». N'était-ce pas reconnaître, par-delà toute mise à jour, la loi souveraine de l'invention, de la disposition et de l'élocution ? L'intention de ces réformateurs était de refonder l'éloquence savante, et en aucun cas, comme veut le croire l'Académie, d'en ordonner l'abandon.
- 30 En s'arc-boutant sur une stricte position de principe, l'Académie manque un rendez-vous qui aurait pu s'avérer fécond. Au tournant des xix<sup>e</sup> et xx<sup>e</sup> siècles, il y avait en effet un espace à inventer, un type nouveau de critique et d'histoire littéraire à instituer. En

bout de course dans son ancienne formule, le prix d'éloquence aurait pu être le lieu de ce renouvellement. Accorder, comme d'aucuns le réclamaient, une plus grande marge de manœuvre aux candidats ouvrait la voie d'un possible dépassement du conflit structurant alors la publicité savante. Le discours sur les classiques, rappelons-le, devait à cette époque relever deux défis contradictoires. D'un côté, l'éloge stéréotypé des classiques, rempli des fameuses « bonnes grosses phrases, bien farcies, bien dodues », ne fait plus recette. Moqué de toutes parts, il nécessite une urgente mise à jour. De l'autre, l'histoire littéraire méthodique et savante, ostensiblement fondée sur les procédures de la science historique, provoque des réactions viscérales de rejet dont l'arrière-plan idéologique est bien connu et qui culmineront dans la querelle dite « de la Nouvelle Sorbonne<sup>36</sup> ». Entre la chaleur factice d'une tradition désuète remontant à Thomas (que Brunetière lui-même taxait de « pompeux rhéteur<sup>37</sup> ») et la sécheresse impersonnelle du discours spécialisé, une forme plus libre, à la fois savante et incarnée, traçait virtuellement une voie susceptible de fonder l'émulation du concours sur des bases renouvelées. Loin de s'y engager, l'Académie conçoit de préférence le concours comme une digue opposée aux avancées de la critique historique. Surdéterminé par le conflit dressant les défenseurs de la rhétorique contre les réformateurs de l'Instruction publique, le débat sur l'évolution souhaitable du prix d'éloquence aboutit logiquement à une impasse. Les concessions de l'Académie, en apparence au moins, seront peu nombreuses. Contrairement aux demandes pressantes, elle ne renoncera par exemple jamais au sujet imposé. Avant la fin du siècle, le terme d'« éloge » finit toutefois par être écarté au profit de celui, plus neutre mais encore loin des attentes exprimées, de « discours ».

- 31 Les principes et les actes ne coïncident pourtant pas entièrement. Régulièrement proclamée, la résistance aux aspirations nouvelles ne reflète pas fidèlement l'effectivité des pratiques. Et pour cause : des réformateurs, modérés comme Gaston Boissier ou plus résolu comme Octave Gréard ou Ernest Lavisse, ne tardèrent pas à se faire élire sous la Coupole, ce qui ne pouvait rester sans effet sur la physionomie du palmarès. Examiné de près, celui-ci met en évidence les grands écarts auxquels se condamnait l'institution en ne réformant pas ouvertement un rituel auquel s'adonnait une proportion toujours croissante d'universitaires. Au fil des années, et dans la continuité des compromis déjà signalés à propos des années 1870, l'Académie se résout de fait à couronner des études fouillées constituant de véritables livres. C'est le cas par exemple en 1904, avec l'épais manuscrit d'Auguste Laborde-Milà sur Fontenelle, primé au concours d'éloquence avant d'être accueilli dans une collection d'études littéraires chez Hachette<sup>38</sup>. Dans les faits sinon dans les mots, le concours se transforme peu à peu en prix de critique d'où toute considération oratoire finit par être exclue. Pour la plupart, les études primées à partir des années 1900 se prêtent d'ailleurs mal à une lecture en séance publique. Inspirées des pratiques savantes, leur longueur et leur structure montrent qu'elles ne sont plus du tout composées dans cette optique.
- 32 On peut penser que l'Académie passe à côté d'une forme alors émergente, l'essai littéraire, dont le concours dit d'éloquence, alors en quête d'un souffle nouveau, aurait pu être un lieu d'encouragement sinon d'expérimentation. À cet égard, il n'est pas anodin qu'un jeune critique et historien comme Albert Thibaudet ait noué, précisément autour de 1900, des relations si compliquées avec les jurys académiques<sup>39</sup>. Savante mais débridée, modèle d'érudite inventivité, son écriture prenait également de court les traditionnels apologistes de la rhétorique et les professionnels de la note de bas de

page. Des années plus tard, devenu le critique attitré de la NRF, l'ancien candidat aura beau jeu de moquer la rigidité d'un prix qui aura manqué sa mue :

L'Académie française décerne alternativement un prix de poésie et un prix d'éloquence. Il est vrai que l'éloquence qui nous gouverne n'est plus celle de Corax et Tisias et du plaidoyer, mais celle de Bossuet et du sermon, c'est-à-dire des trois points. Tout sujet peut et doit se traiter en trois points, et s'il ne vous paraît en comporter que deux, c'est que vous ne savez pas composer. Faute d'un point, vous perdrez le prix d'éloquence<sup>40</sup>.

- 33 L'Académie finira par s'en aviser, mais un peu tard. Au début des années 1930, soucieuse de dissiper l'épais malentendu cristallisé sous le mot même d'éloquence, elle choisit d'inscrire au programme... l'éloquence elle-même. Ce serait l'occasion d'une utile quoique tardive mise au point. Or, de manière significative, la session rencontre si peu de succès que le prix ne peut même pas être attribué. Le perpétuel doit alors expliquer, un peu dans le désert, le sens réel d'un mot devenu compromettant :

Pourquoi n'avons-nous pu, cette année, décerner le prix d'éloquence, pour lequel nous avons choisi comme sujet l'éloquence même ? Est-il exact, comme le prétendent quelques-uns, que ce terme d'éloquence écarte par sa solennité nombre de concurrents peu soucieux de rivaliser avec l'Aigle de Meaux<sup>41</sup> ? Or, depuis plusieurs années, il n'en est, à ma connaissance, presque pas une où le secrétaire perpétuel de l'Académie ne s'impose de rappeler que le mot éloquence est pris ici dans un sens général, ancien et traditionnel, comme synonyme de prose ; que nous demandons non pas une harangue mais une étude, un essai [...]<sup>42</sup>.

- 34 À cette date, cependant, les critiques en herbe sont déjà tournés vers d'autres lieux de reconnaissance. L'effervescence du monde des revues, accueillantes et ouvertes à d'autres écritures, accélère la désaffection de l'Académie comme instance de légitimation<sup>43</sup>. Parallèlement, le concours restreint toujours davantage son audience en devenant au fil du temps la chasse gardée d'une élite universitaire en quête de reconnaissance symbolique hors des cercles savants. Il couronne des spécialistes de littérature française ou comparée (Pierre-Maurice Masson, Paul Hazard, Pierre Moreau, Pierre Trahard, etc.), ce qui traduit une rupture avec le public plus varié qui avait jadis été le sien.
- 35 C'est en 1940 qu'il est officiellement remplacé par un « Prix de prose française ». À première vue, on dira que le prix d'éloquence fut emporté par la chute du régime. Le parallèle est évidemment tentant. La III<sup>e</sup> République n'avait-elle pas été celle des professeurs ? N'avait-elle pas vu éclore ce que Nicolas Roussellier a pu nommer le Parlement de l'éloquence ? On conçoit sans peine qu'en décembre 1940, dans le contexte de la Révolution nationale, l'éloquence ait pu paraître liée d'un peu trop près à la culture parlementaire, c'est-à-dire plurielle et contradictoire, d'un régime démocratique. À ces raisons immédiates, d'autant moins indifférentes si l'on se souvient que Pétain siégeait à l'Académie depuis 1929, s'ajoutent pourtant des ressorts de plus long terme. Car le prix d'éloquence, quand il finit par être débaptisé, n'a guère plus de consistance qu'une coquille vide. Il bénéficie de la vitesse acquise pendant près de deux siècles mais n'a plus guère d'énergie propre. Les crédits de l'État le maintiennent sous respiration artificielle. Rien ne le montre plus crûment que la chute vertigineuse, pendant les années 1930, des chiffres de participation (deux candidats en 1938, cinq en 1939). La Grande Guerre a bien sûr fauché la génération où se recrutaient bon nombre de concurrents, mais l'indécision d'une formule passée de l'éloge à l'étude puis à l'essai installe définitivement l'image d'un concours déboussolé.

On assiste alors à la longue agonie d'un concours dont rien n'éloigne plus les foules que son intitulé, immuable mais d'un autre âge.

---

## NOTES

1. J.-C. Bonnet, *Naissance du Panthéon. Essai sur le culte des grands hommes*, Paris, Fayard, 1997.
2. R. Doumic, « Rapport sur les concours de l'année 1932 » (22 décembre 1932). Disponible en ligne sur : <<http://www.academie-francaise.fr/rapport-sur-les-concours-de-lannee-1932>> [consulté le 2 mai 2021].
3. V. Hennequin, « Académie française », *La Démocratie pacifique. Journal des intérêts des gouvernements et des peuples*, 30 août 1844, p. 1.
4. E. Lermnier, « De l'éloquence académique », *Revue des deux mondes*, 1<sup>er</sup> août 1843, p. 483-502, ici p. 483.
5. C. Cassou, « Académie française. Séance annuelle. Prix d'éloquence et de vertu », *La Revue indépendante*, 10 septembre 1844, t. XVI, p. 74-89, ici p. 88.
6. Anonyme, « Bulletin », *La Revue de Paris*, t. XXXII, 1836, p. 140-141.
7. L. Veuillot, « De l'Académie française. Timon et les bons livres », *L'Univers. Union catholique*, 1<sup>er</sup> octobre 1846, p. 1-3.
8. L.-A. Binault, « Voltaire à l'Académie », *Le Correspondant. Recueil périodique. Religion, philosophie, politique, sciences, littérature, beaux-arts*, t. VII, 10 septembre 1844, p. 681-697, ici p. 689.
9. J. Vadé, « De la culture des lauriers académiques. Discours sur *Discours sur Voltaire* couronné le 29 août 1844 », *La Revue indépendante*, 10 novembre 1844, p. 33-54, ici p. 42.
10. Une semaine avant la séance publique qui devait le consacrer, le lauréat de 1844 se manifeste en ce sens : « M. Harel écrit et demande l'autorisation de lire lui-même son discours. L'Académie propose à M. Ancelot de se charger de la lecture. M. Ancelot accepte » (Archives de l'Institut [désormais AI], Procès-verbaux de l'Académie française, 2B9, séance du 22 août 1844, f. 110.). Pour le cas de Gidel, voir AI, 2B13, 13 août 1868, f. 81.
11. Elle perdure même dans le cadre universitaire, où la distinction entre chaire d'éloquence et chaire de poésie prévaut jusqu'à la fin du siècle.
12. A. Vibert, « L'impression tue l'éloquence », dans M. Blaise (dir.), *L'histoire littéraire des écrivains. Paroles vives*, Montpellier, Presses universitaires de la Méditerranée, 2009, p. 231-258, ici p. 234.
13. J. Barbey d'Aurevilly, « Villemain » (1882), *Œuvres critiques. II. Les Œuvres et les hommes. Première série (volume 2)*, P. Glaudes et C. Mayaux (dir.), Paris, Les Belles Lettres, 2006, p. 373-398, ici p. 392 : « Il fut presque un enfant célèbre, – ce prodige qui est une monstruosité tout le temps qu'il dure, mais qui, quand il n'est plus, ne laisse après lui que d'incompréhensibles médiocrités. Le bataillon des hommes de gloire n'est jamais sorti de ces enfants ! » Comme d'autres bons élèves, Villemain ne parvint pas à quitter le collège « qu'il traîna toujours un peu derrière lui dans le monde. »
14. Voir J. Malavié, « Les grandes heures de la Sorbonne sous la Restauration : le cours d'éloquence française de Villemain », *L'Information historique*, n° 2, 1976, p. 59-73.
15. A.-F. Villemain, *Cours de littérature française. Tableau de la littérature au XVIII<sup>e</sup> siècle [1828]*, Didier, 1851, t. III, p. 243-269, ici p. 252.
16. *Ibid.*, p. 257.
17. Il faut bien sûr faire la part des résistances internes auxquelles le perpétuel a pu se heurter.

18. F. Raynouard, « Rapport sur les concours de l'année 1828 » (25 août 1828). Disponible en ligne sur : <<http://www.academie-francaise.fr/rapport-sur-le-concours-de-prose-de-lannee-1828>> [consulté le 2 mai 2021].
19. H. Patin, « Rapport sur les concours de l'année 1870 » (23 novembre 1871). Disponible en ligne sur <<http://www.academie-francaise.fr/rapport-sur-les-concours-de-lannee-1870>> [consulté le 2 mai 2021]. Suppléant de Villemain à la chaire d'éloquence de la faculté des Lettres de Paris au début de la monarchie de Juillet, Patin lui avait également succédé dans les fonctions de perpétuel.
20. Sur le profil doctrinal et disciplinaire du lauréat François-Tommy Perrens (agrégé de grammaire et historien), voir P.-F. Moreau, « Relire Perrens. Sur la construction des catégories », *XVII<sup>e</sup> siècle*, n° 283, avril 2019, p. 343-361, en particulier p. 349-350. Voir aussi l'hommage appuyé que lui rend Gabriel Monod en personne dans la *Revue internationale de l'enseignement*, janvier-juin 1902, t. 43, p. 108-123.
21. J.-C. Bonnet, *Naissance du Panthéon*, ouvr. cité.
22. F. Sarcey, « La séance de l'Académie », *Le XIX<sup>e</sup> siècle. Journal républicain conservateur*, 15 août 1874, p. 1.
23. J. Vadé, « De la culture des lauriers académiques », art. cit., p. 40.
24. *Ibid.*, p. 51.
25. *Ibid.*, p. 47.
26. J. Vallès, « Pas de récompenses », *L'Art. Journal hebdomadaire*, n° 7, 11 juin 1868, p. 4-5.
27. F. Sarcey, « La séance de l'Académie », art. cit.
28. C. Bompaigne-Évesque, « Le procès de la rhétorique dans l'enseignement supérieur français à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle », *Revue d'histoire littéraire de la France*, 2002-3, p. 389.
29. A. Compagnon, *La III<sup>e</sup> République des lettres*, Paris, Éditions du Seuil, 1983, p. 35 et suiv. Voir aussi son analyse de l'éclipse de la rhétorique dans « La rhétorique à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle (1875-1900) », dans M. Fumaroli (dir.), *Histoire de la rhétorique dans l'Europe moderne (1450-1950)*, Paris, P.U.F., 1999, p. 1215-1260.
30. M. Topin, « De l'éloquence académique », *Revue des Deux Mondes*, 15 janvier 1878, p. 316-345, ici p. 320.
31. *Ibid.*, p. 345.
32. F. Hémon, « Les transformations du prix d'éloquence à l'Académie française », *La Revue politique et littéraire. Revue des cours littéraires*, 3<sup>e</sup> série, 2<sup>e</sup> année, n° 14, 8 avril 1882, p. 418-424, ici p. 422. L'auteur est par ailleurs le père du romancier Louis Hémon.
33. Sur cet épisode, je me permets de renvoyer à mon « Rabelais sous la Coupole », dans J.-Ch. Monferran et H. Védrine (dir.), *Le XIX<sup>e</sup> siècle, lecteur du XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Classiques Garnier, 2020, p. 613-636.
34. C. Doucet, « Rapport sur les concours de l'année 1882 » (6 juillet 1882). Disponible en ligne sur : <<http://www.academie-francaise.fr/rapport-sur-les-concours-de-lannee-1882>> [consulté le 2 mai 2021].
35. F. Hémon, « Les transformations du prix d'éloquence à l'Académie française », art. cité, p. 423.
36. C. Bompaigne-Évesque, *Un débat sur l'Université sous la Troisième République. La lutte contre la « Nouvelle Sorbonne », 1910-1914*, Paris, Aux Amateurs de livres/Klincksieck, 1988. À tous égards, l'œuvre critique de Barbey préfigure les grandes lignes de cette controverse. Voir S. Zékian, « Comment parler des classiques ? La critique de l'érudition chez Barbey d'Aurevilly », dans M. Bertrand, P. Glaudes et É. Sorel (dir.), *Barbey d'Aurevilly et l'âge classique*, Paris, Garnier, 2017, p. 107-134.
37. Ferdinand Brunetière, *Histoire de la littérature française classique (1515-1830). Tome troisième. Le dix-huitième siècle*, Paris, Delagrave, 1912, p. 604.
38. J'ai tenté une première analyse de ce concours dans « Que reste-t-il de Fontenelle en 1900 ? Retour sur un concours académique », *La lettre clandestine*, n° 28, 2020, p. 339-354.

39. Voir S. Zékian (dir.), *Thibaudet à l'Académie*, Paris, éd. des Équateurs, 2018, 7 vol. Les monographies réunies sous ce titre furent composées entre 1896 et 1908, afin justement de concourir au prix d'éloquence de l'Académie française.

40. A. Thibaudet, « La composition dans le roman » [1922], dans A. Compagnon et Ch. Pradeau (dir.), *Réflexions sur la littérature*, Paris, Quarto-Gallimard, 2007, p. 709.

41. Un demi-siècle auparavant, Brunetière lui-même avait souligné l'inanité de cette formule. Voir sa « Théorie du lieu commun » [1881], repris dans *Histoire et littérature*, Paris, Calmann-Lévy, t. I, 1884, p. 31-54, ici p. 33.

42. R. Doumic, « Rapport sur les concours de l'année 1934 », 20 décembre 1934.

43. G. Leroy et J. Bertrand-Sabiani, *La Vie littéraire à la Belle époque*, Paris, P.U.F., 1998, p. 117-156.

## RÉSUMÉS

L'article revient sur l'histoire du concours d'éloquence organisé par l'Académie française jusqu'à la fin de la III<sup>e</sup> République. Lié aux conquêtes de l'esprit philosophique dans le dernier tiers du XVIII<sup>e</sup> siècle, ce rituel devint rapidement anachronique après la Révolution, l'éloge des grands écrivains, forme privilégiée du concours, souffrant alors d'une réputation de désuétude. En persistant à maintenir la tradition du genre épideictique, l'Académie suscita la réprobation jusque dans les rangs de ses candidats. Défiée par ses propres lauréats, elle finit par adapter son concours aux nouvelles méthodes en vigueur dans le champ de la critique littéraire. Changement trop tardif, toutefois, pour redorer l'image d'un rituel en décalage avec le discours moderne de l'histoire littéraire.

The article reviews the history of the eloquence contest organized by the French Academy until the end of the Third Republic. After contributing to the progress of "l'esprit philosophique" in the last third of the 18<sup>th</sup> century, this competition became anachronistic after the French Revolution. The academic eulogy of great writers from the past seemed then more and more obsolete. By persisting in maintaining the tradition of the epideictic genre, the Academy met with disapproval even within the ranks of its candidates. Challenged by its own prizewinners, it ended up adapting the contest to new methods in the field of literary criticism. However, this change came too late to restore the image of a ritual that was out of step with the new literary history.

## INDEX

**Mots-clés** : Académie française, concours d'éloquence, éloge des grands hommes, prix littéraires, École.

**Keywords** : French Academy, speech contest, praise of great men, literary prizes, school

## AUTEUR

STÉPHANE ZÉKIAN

CNRS – UMR 5317 – IHRIM

Stéphane Zékian est chercheur au CNRS (IHRIM-UMR 5317). Il s'intéresse notamment aux



reconfigurations du canon littéraire depuis la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Il a publié *L'Invention des classiques. Le « siècle de Louis XIV » existe-t-il ?* (CNRS éd., 2012) et *Les Âges classiques du XIX<sup>e</sup> siècle* (codir. Delphine Antoine-Mahut, Éditions des Archives contemporaines, 2018). Il a codirigé plusieurs dossiers de revues, parmi lesquels « Antirromantismes » (avec Sarah Al-Matary, *Romantisme*, n° 182, 2018) et « Un XVII<sup>e</sup> siècle hors Panthéon. Les libertins au XIX<sup>e</sup> siècle » (avec Michèle Rosellini, *XVII<sup>e</sup> siècle*, n° 283, 2019). Sous le titre générique *Thibaudet à l'Académie*, il a récemment publié une série d'essais (dont six inédits) d'Albert Thibaudet portant sur Ronsard, Michelet, André Chénier, Th. Gautier, Fontenelle, Vigny et Taine (éd. Équateurs, 2018).